

CFA de la	Horaires d'ouverture Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15, le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.	Mairie de Lorient 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient
Retrouvez votre page	CFA > Apprentissage > Aides financières	tél : 02 97 02 22 00

Ville de Lorient

Aides financières

Informations générales

Le salaire de l'apprenti(e)

Consulter la [grille de salaire des apprentis](#) - au 1er janvier 2016

Aides régionales

Aides aux apprentis :

- des tarifs préférentiels sur les TER pour les apprentis (carte Actuël, tarif Uzuël, billet Pelmël)
- l'aide régionale aux apprentis pour le transport, l'hébergement et la restauration (aide ARGOAT)
- une aide au premier équipement
- [Voir toutes les aides régionales aux apprentis](#)

Aides aux employeurs

[Consulter le tableau récapitulatif](#)

Présentation du dispositif [d'aide aux TPE pour les jeunes apprentis](#)

Accompagnement des candidats, modalités administratives du contrat : Gloria Dehaene au 02 97 35 31 83. Accueil le matin sans rendez-vous de 10 h à 12 h et sur rendez-vous de 14 h à 17 h.

Développeur de l'apprentissage (se déplace dans les entreprises) : Céline Parat au 02 97 35 31 88 courriel : cfa@mairie-lorient.fr